4E ARTOTHÈQUE

VENEZ EMPRUNTER DES ŒUVRES

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MARS
DE 14H À 18H

À LA MAISON DES ARTS

Maison des arts - le Réveillon - 51, rue du Réveillon
01 60 46 79 65 - mda@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

BRUNOY

L'ARTOTHÈQUE

L'art s'emporte de nouveau à la maison !

Les artistes à Brunoy sont nombreux. Quelques événements dans la Ville permettent à l'heure actuelle de faire connaître leurs créations.
L'artothèque est un événement supplémentaire et novateur dans la région, privilégiant la rencontre des artistes et offrant la possibilité de s'approprier temporairement sur un temps donné, une de leurs œuvres.
Par définition, une artothèque est un fonds d'œuvres d'art et de reproductions destiné au prêt. Elle permet aux usagers d'emprunter, sur une période précise, une œuvre sur papier, lithographie, gravure... ou la reproduction d'une œuvre.

L'artothèque est née en France sous l'impulsion d'André Malraux, alors ministre de la culture. L'idée était de réduire la fracture entre le public et l'art alors essentiellement parisien et très élitiste. Au tout début des années 80, les politiques publiques affichent la volonté de diffuser les arts visuels dans toutes les régions françaises. Des artothèques voient alors le jour sur l'ensemble du territoire.

Par cette même volonté, la création d'une artothèque à la Maison des Arts permet de valoriser le vivier artistique local tout en démocratisant les œuvres, les rendant accessibles à tous.

Le mode d'emploi pour emprunter une œuvre

Un protocole sera remis à chaque emprunteur afin de bien définir le fonctionnement et un chèque de caution sera demandé par l'artiste.

Maison des arts - le Réveillon
51, rue du Réveillon 91800 Brunoy
01 60 46 79 65 / mda@mairie-brunoy.fr / www.brunoy.fr

conception et impression : mairie de Brunoy / février 2015 / 500 exemplaires / ne pas jeter sur la voie publique